



Règlement « Ronde des Lamentins » Dimanche 21 avril 2024

Organisé par le GESMA ANGOULEME

2 DISTANCES : RONDE DES LAMENTINS : 3000m
GRANDE RONDES DES LAMENTINS : 4000m

RONDE DES LAMENTINS : 3000m:

Le départ aura lieu sur le fleuve Charente au niveau du pont de Chalonne (Gond-Pontouvre), l'arrivée sera matérialisée rive droite par un cône au niveau du club de kayak de Bourgines (Angoulême)

GRANDE RONDES DES LAMENTINS : 4000m

Même circuit que la Ronde des Lamentins mais au niveau de la sortie les compétiteurs passent rive gauche remontent jusqu'au Pont Saint Antoine puis redescendent rive droite jusqu'au cône d'arrivée.

Lieu de rendez-vous : le dimanche 21 avril 2024 devant l'auberge de jeunesse (l'île de Bourgines à Angoulême) à 9h

Départ de la Course : 10 h30

Quelques véhicules pourront assurer le transport des nageurs au point de départ mais si vous le pouvez pensez au covoiturage.

Droit d'image. « J'autorise expressément les organisateurs de la Ronde des Lamentins à faire usage de mes droits à l'image directs et indirects sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation sur tous supports.

Sécurité

Elle sera assurée par la présence de secouristes sur un bateau moteur, des kayaks et des vttistes sur la coulée verte.

Un poste de secours avec matériel d'oxygénothérapie et DSA sera positionné sur l'île de Bourgines .

L'ensemble des intervenants sécurité sera en liaison radio permanente

Le port d'une **caquole et d'une combinaison néoprène est obligatoire pour les nageurs.**

Classement

Ne seront classés que les compétiteurs ayant un matériel règlementaire (tuba sans soupape, palmes ou monopalmes)

Il y aura un classement pour chacune des courses :

Rondes des Lamentins et Grande Ronde des Lamentins différenciant :

-**Bipalmes (caoutchouc)**

-**Monopalmes et bipalmes fibres**

-**Appui**

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007
Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : Chez M. François Boerkmann 12 résidence Le Pallain 16400 Puymoyen
Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Et pour chaque catégorie de matériel, un classement par **genre** et **catégorie d'âge** :

Juniors nés de 2007 à 2008,
Séniors nés de 2006 à 1990,
M1 nés de 1989 à 1980,
M2 nés de 1979 à 1970,
M3 nés de 1969 à 1960,
M4 nés de 1959 à 1950,
M5 nés de 1949 à 1940.

Modalités d'inscription :

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFESSM, avec présentation de la licence comportant une assurance RC, et du certificat médical compétition Nage avec Palmes ou NEV de moins d'un an .

Les concurrents non-licenciés FFESSM devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la nage avec palmes et une assurance Open pass à 2€ (prise le matin de l'épreuve)

- Age minimal pour participer à cette épreuve : 16 ans
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans la présentation des documents référencés.
- Aucune inscription pour des concurrents mineurs ne sera prise en compte sans autorisation du représentant légal.
- Chaque nageur reconnaît être conscient des risques liés à la pratique de la nage en milieu naturel. Le club organisateur ne serait être responsable des conséquences postérieures à la rencontre.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant durant l'épreuve pour des raisons de sécurité ou de facilité d'organisation (*retard trop important sur le gros du peloton par exemple*).

A l'inscription, chacun devra fournir une adresse internet.

Les inscriptions de feront sur enap ou par mail pour les nageurs, par mail pour les flotteurs (annie.francois16@orange.fr)

Montant de l'inscription : 10 € par participant

Date limite des inscriptions : **14 avril 2024**

Convivialité

Un buffet sera offert à la fin de l'épreuve .

Contact /Informations

[http:// www.plongée-gesma.com](http://www.plongée-gesma.com)

Tel 06 75 20 23 23

Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler à tout moment la manifestation pour causes d'évènements exceptionnels.

GESMA

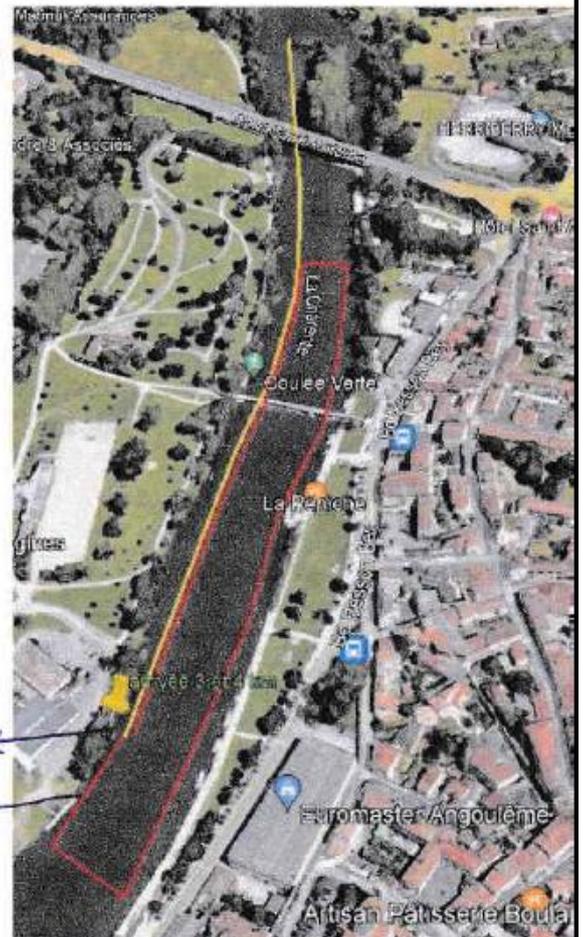
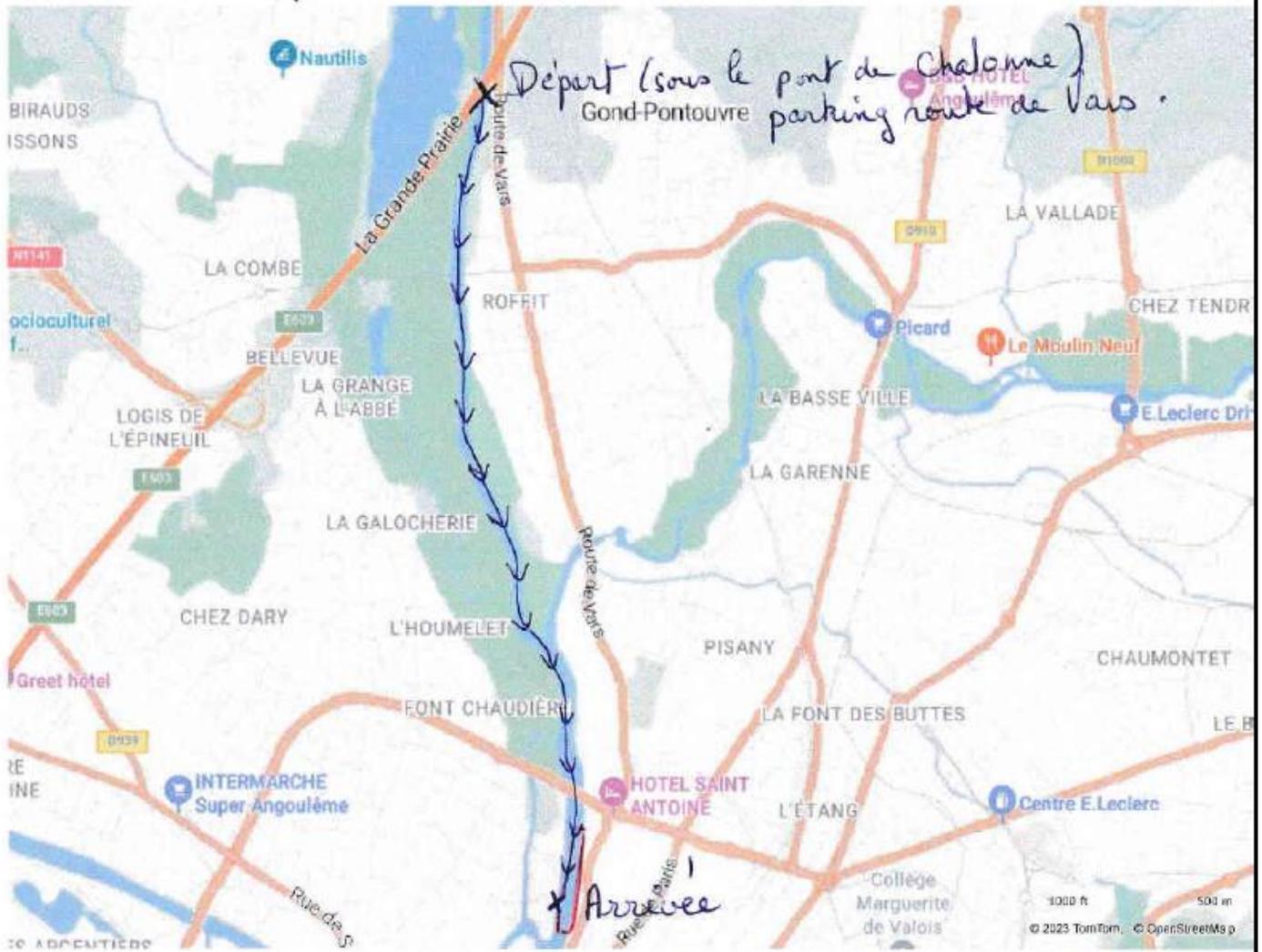
Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : Chez M. François Boerkmann 12 résidence Le Pallain 16400 Puymoyen

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Ronde des Lamentins 3 et 4 km.



prise de chrono ←
sortie de l'eau ←

une boucle supplémentaire de 1 km

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Adresse postale : Chez M. François Boerkmann 12 résidence Le Pallain 16400 Puymoyen
Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême